



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Service de l'Environnement



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DU RÉAMÉNAGEMENT
DE LA ROUTE 195, ST-JÉRÔME-DE-MATANE, 1990

CANQ
TR
GE
CA
110

rt Bilodeau
éologue consultant

Janvier 1991

264484

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION
700, Boul. René-Lévesque Est, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1



**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DU RÉAMÉNAGEMENT
DE LA ROUTE 195, ST-JÉRÔME-DE-MATANE, 1990**

Robert Bilodeau
Archéologue consultant

Janvier 1991

CANQ
TR
GE
CA
110

TABLE DES MATIERES

Page

Liste des figures	
Liste des tableaux	
Liste des participants	
Introduction.....	1
1. LE CADRE ENVIRONNEMENTAL DE L'OCCUPATION HUMAINE DE MATANE.....	2
1.1 Géologie.....	2
1.2 Configuration du paysage.....	4
1.3 Dépôts meubles.....	5
1.4 Hydrographie.....	6
1.5 Evénements post-glaciaires.....	7
1.6 Afforestation.....	9
2. L'OCCUPATION AMERINDIENNE DE LA REGION DE MATANE.....	11
2.1 Période préhistorique.....	11
2.1.1 Le paléoindien récent.....	11
2.1.2 La tradition gaspésienne.....	13
2.2 La période amérindienne historique.....	14
3. L'OCCUPATION EURO-CANADIENNE A MATANE.....	18
3.1 Le comptoir commercial rochelais de Matane au 17e siècle.....	19
3.2 L'hivernement du jésuite Druilletes.....	20
3.3 Concession de la seigneurie de Matane.....	21
3.4 Modalités d'occupation du territoire matanais.....	22
4. METHODE.....	27
4.1 Inspection visuelle.....	28
4.2 Sondages archéologiques.....	28

5.	INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE.....	31
5.1	Secteur d'inventaire 1.....	32
5.2	Secteur d'inventaire 2.....	32
5.3	Secteur d'inventaire 3.....	35
5.4	Secteur d'inventaire 4.....	44
5.5	Secteur d'inventaire 5.....	45
5.6	Secteur d'inventaire 6.....	45
5.7	Secteur d'inventaire 7.....	48

6.	RECOMMANDATIONS.....	49
----	----------------------	----

	OUVRAGES CONSULTES.....	51
--	-------------------------	----

PLAN (Localisation des secteurs d'inventaire)

LISTE DES FIGURES

		Page
FIGURE 1	Distribution horizontale de la formation de Sillery et de la formation de Pohénégamook dans la région de Matane	3
FIGURE 2	Localisation de la seigneurie de matane dans la péninsule gaspésienne en 1857	24
FIGURE 3	Plan de la seigneurie de Matane en 1856	25
FIGURE 4	Echantillonnage de l'espace des secteurs d'inventaire selon la technique 2-4-2 sur un corridor de 8 m	29
FIGURE 5	Vue générale vers le nord, secteur d'inventaire 1	33
FIGURE 6	Vue générale vers le sud, secteur d'inventaire 2	33
FIGURE 7	Vue générale vers le sud, secteur d'inventaire 3	36
FIGURE 8	Vue générale vers le sud-ouest à partir du km 11+720, secteur d'inventaire 3	36
FIGURE 9	Sondages effectués sur le site DeDv-1, vue générale vers le nord, secteur d'inventaire 3	38
FIGURE 10	Vue générale vers l'est du site DeDv-1, secteur d'inventaire 3	38
FIGURE 11	Localisation des sondages effectués sur le site DeDv-1	39

FIGURE 12	Site DeDv-1, paroi sud du sondage positif (S-1), secteur d'inventaire 3	40
FIGURE 13	Localisation du site archéologique DeDv-1 sur photographie aérienne à l'échelle 1:15 000	41
FIGURE 14	Localisation du site archéologique DeDv-1 sur carte topographique à l'échelle 1:20 000	42
FIGURE 15	Inspection visuelle effectuée sur le secteur d'inventaire 4, vue générale vers le sud	46
FIGURE 16	Secteur d'inventaire 4, mur de soutènement en pièces de bois sur la rive est de la rivière Matane, vue vers le sud-est	46
FIGURE 17	Vue générale vers le sud-ouest, secteur d'inventaire 5	47
FIGURE 18	Vue générale vers le sud-est, secteur d'inventaire 7	47

LISTE DES TABLEAUX

	Page
1. Chronologie des principaux événements post-glaciaires	10
2. Séquence chronologique de l'occupation amérindienne préhistorique et historique de la région de Matane	17
3. Séquence chronologique de l'occupation euro-canadienne de Matane	26
4. Fiche d'informations générales, DeDv-1	43

LISTE DES PARTICIPANTS

ROBERT BILODEAU : Archéologue, chargé de projet (Terrain, analyse et rédaction)

CLAUDE JOYAL : Technicien de terrain

ALAIN VANDAL : Technicien de terrain

FRANCOIS BELANGER : Cartographe

SYLVIE ALLARD : Secrétariat

ESTHER LAFORTE : Archéologue, chargée de projet
(Ministère des Transports du Québec)

INTRODUCTION

Dans le cadre des études d'impacts sur l'environnement relativement au réaménagement d'un tronçon de la route 195 dans la paroisse de St-Jérôme-de-Matane, le Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec nous confiait le mandat d'effectuer un inventaire archéologique dans les secteurs retenus à l'intérieur des limites d'emprise (largeur variable s'échelonnant de 18 à 26 m) du projet de construction.

L'inventaire archéologique avait pour objectif la recherche, l'identification, la localisation, la délimitation et l'évaluation des sites archéologiques qui pourraient être menacés par les travaux de construction. Ceux-ci consistent en un réaménagement de la route existante comprenant des corrections de courbes et des élargissements de l'emprise.

L'inventaire archéologique a été effectué sur sept (7) secteurs préalablement délimités par le MTQ et se distribuant linéairement sur 1,39 km des 2,66 km du projet de construction.

Le chapitre 1 aborde sommairement les composantes du cadre environnemental qui ont influencé diachroniquement l'établissement de groupes humains dans la région de Matane. Une brève synthèse de l'occupation amérindienne et euro-canadienne figure aux chapitres 2 et 3. La méthode de l'inventaire et les résultats de l'intervention sur le terrain sont abordés respectivement aux chapitres 4 et 5. Les recommandations figurent au chapitre 6.

1. LE CADRE ENVIRONNEMENTAL DE L'OCCUPATION HUMAINE DE MATANE

Afin de mieux saisir les modalités de l'établissement de groupes humains du territoire matanais pendant la préhistoire, nous esquisserons certaines variables du cadre environnemental dans la région de la péninsule gaspésienne. Ces données permettent une compréhension théorique des conditions d'habitabilité du territoire tout en fournissant un cadre de référence géo-chronologique.

1.1 Géologie

Le secteur de Matane correspond à l'extrémité nord-ouest de la péninsule gaspésienne et s'inscrit dans l'unité physiographique des Appalaches. Le substrat rocheux régional est d'âge paléozoïque et se situe entre l'Ordovicien inférieur et le Silurien. Les assises géologiques de la vallée de la rivière Matane sont représentées par la formation de Sillery et la formation de Pohénégamook (Voir figure 1).

La formation de Sillery occupe la partie septentrionale et forme le long du St-Laurent une bande ininterrompue, relativement étroite à l'ouest (environ 9 km dans la région de la Pointe-au-Père), qui s'élargit progressivement vers l'est (Aubert de la Rüe, 1941:12).

Les schistes (schiste ardoisier peu métamorphique) dominent cette formation et contiennent de minces insertions de grès, de quartzite et de calcaire. Ces schistes renferment assez souvent de petits nodules de pyrite et sont fréquemment traversés par des veines de quartz ou de calcite (Ibid:13).

Des affleurements de schistes se rencontrent en de nombreux points le long de la rivière Matane jusqu'à environ 40 km en amont de son embouchure.

S'insérant à l'intérieur de la formation de Sillery, la formation de Pohénégamook est constituée par un ensemble de couches schisteuses, calcaires et gréseuses. Elle présente un caractère métamorphique encore moins accentué que la formation de Sillery (Ibid:17).

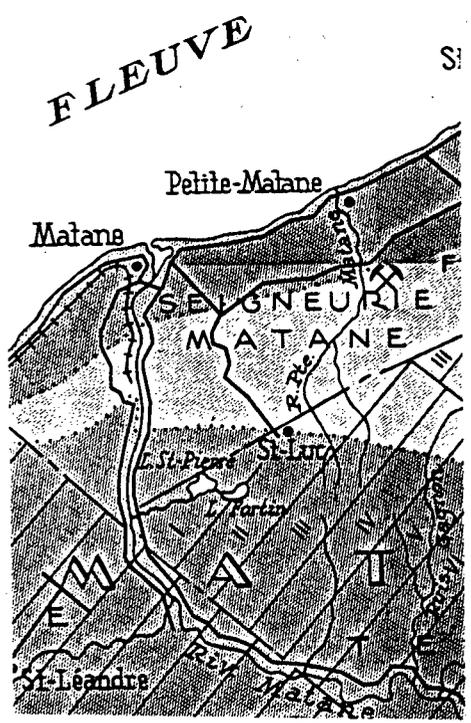


Figure 1
Distribution horizontale de la formation de Sillery (trame foncée) et de la formation de Pohénégamook (trame pâle) dans la région de Matane (Aubert de la Rüe, 1941)

A l'instar de la formation de Sillery, les schistes dominant cet ensemble et renferment assez souvent de petites insertions de grès et de calcaire. Des veines de quartz et surtout de calcite blanche les recouvrent fréquemment.

La distribution horizontale de cette formation est à peu près parallèle au littoral et se déploie entre Rivière-Blanche et St-Anselme sur une longueur d'environ 27 km et possède une largeur d'environ 9 km dans sa partie orientale. Cette formation est particulièrement nette le long du versant est de la vallée de la rivière Matane, à environ 3 et 5 km au sud de Matane (Ibid:17-18).

L'état actuel des connaissances en archéologie régionale ne permet pas de documenter l'utilisation des ressources lithiques par les différents groupes amérindiens de la préhistoire matanaise.

1.2 Configuration du paysage

La perception régionale de la physiographie décompose le paysage du nord au sud en quatre unités principales: une bande littorale, une plaine côtière, un plateau disséqué et une chaîne de montagnes (Béland, 1957; Aubert de la Rüe, 1941).

Le littoral, d'une orientation nord-est/sud-ouest, est fort peu découpé et possède une configuration presque rectiligne. La plus grande partie du littoral est toutefois de nature rocheuse (Aubert de la Rüe, 1941:8).

La plaine côtière occupe une étroite bande le long de la côte et est limitée au sud par un escarpement correspondant à l'extrémité nord du plateau. Le sommet de cet escarpement coïncide plus ou moins à la limite supérieure atteinte par la mer de Goldwaith (Béland, 1957:1).

Le plateau, large d'environ 24 km, s'incline à la fois vers le nord-ouest (i.e. vers le fleuve St-Laurent) et, partiellement, vers le sud-ouest (i.e. vers la rivière Matane). Sa cote altimétrique s'étend de 150 à 510 m. La configuration topographique du plateau est influencée directement par la nature des éléments lithologiques en place (Béland, 1957: 1-2) et se compose d'une série d'ondulations orientée nord-est / sud-ouest (Aubert de la Rüe, 1941:9).

Au sud du plateau se dressent les monts Shicshocks qui forment l'arête médiane de la péninsule gaspésienne. Dans la région du lac Matapédia, leurs sommets s'élèvent à quelques 1000 m.

Les zones d'inventaire se situent à l'intérieur d'une section de la vallée de la rivière Matane qui traverse le plateau.

1.3 Dépôts meubles

Les alluvions fluviatiles, réparties en terrasses étagées sur les versants des vallées des principaux cours d'eau, proviennent essentiellement du remaniement des moraines pré-existantes. Dans la vallée de la rivière Matane, on peut observer à certains endroits la présence de cinq terrasses superposées, la plus élevée se situant à environ 36,5 m au-dessus du niveau de la rivière (Aubert de la Rüe, 1947:26).

Les dépôts meubles, le long de la rivière Matane, sont principalement composés de sable et gravier fluviatiles ainsi que d'alluvions (sable, gravier avec localement du silt et de la matière organique).

1.4 Hydrographie

Le territoire possède un réseau hydrographique très développé, sans toutefois la présence d'un cours d'eau vraiment considérable. On ne trouve guère que des torrents et des rivières au débit très variable et au cours généralement accidenté, les rendant impropres à la navigation. Les cours d'eau les plus nombreux se jettent dans le fleuve St-Laurent et seuls ceux appartenant au bassin du lac Matapédia sont tributaires de la Baie des Chaleurs.

Ces cours d'eau, empruntant généralement des vallées étroites et encaissées, prennent naissance dans les lacs existants en grand nombre dans la région. Ceux-ci s'écoulent vers le nord et leur tracé est souvent assujéti à la configuration du relief formé de chaînons orientés dans le même sens que la côte (Aubert de la Rüe, 1947:9-10).

La rivière Matane prend naissance dans les monts Chic-Chocs. Son tronçon amont coule d'abord vers l'ouest pour bifurquer vers l'est à l'approche du fleuve St-Laurent. La Matane draine un bassin versant couvrant une superficie de plus de 960 kilomètres carrés et son débit moyen annuel gravite autour de 500 mètres cubes par seconde (Poitras, 1989:7). Ses principaux affluents sont la petite rivière Matane et le ruisseau Gagnon à l'est tandis qu'elle reçoit de l'ouest la rivière à la Truite, la rivière Tamagodi et celle de Petchédec.

1.5 Evénements post-glaciaires

Les données disponibles permettent d'envisager que, vers 13 500 AA*, le golfe St-Laurent était dégagé en bonne partie de l'emprise glaciaire et qu'une baie étroite, entièrement bordée de glace sauf pour de rares secteurs côtiers émergés au sud (Gaspésie et Bas St-Laurent) pénétrait alors dans l'estuaire selon l'axe du chenal laurentien (Parent et al., 1985:20).

Ainsi, le retrait initial de l'inlandsis dans le golfe St-Laurent se serait déroulé vers 14 000 AA. La submersion des zones côtières par la mer de Goldwaith aurait isolé une calotte glaciaire locale dans les monts Chic-Chocs. Cette masse de glace se serait écoulée vers le nord en formant des langues glaciaires dans les différentes vallées (Morneau, 1989:37).

L'épisode de la mer de Goldwaith sur le littoral nord de la péninsule gaspésienne se caractérise par trois phases (Dionne, 1977:65-66).

(I) ca 13 500 - 12 000 AA

Cette phase transgressive est caractérisée par un environnement glacio-marin. La plupart des secteurs côtiers du nord de la Gaspésie et du Bas St-Laurent furent submergés jusqu'à des altitudes s'échelonnant entre 30 m (péninsule de Forillon) et 166 m (Trois-Pistoles). Le niveau maximal atteint à Matane fut de 110 m. La déglaciation des hauts plateaux à l'intérieur des terres

* AA Avant aujourd'hui, l'année de référence étant 1950.

se serait effectuée par l'écoulement de langues glaciaires dans les vallées septentrionales de la péninsule gaspésienne. Les fronts des glaciers de vallées baignaient alors dans les eaux de la mer de Goldwaith.

(II) ca 12 000 - 10 000 AA

Cette phase principalement marine passera d'une phase transgressive à une phase régressive. Elle est caractérisée par une abondante sédimentation marine et littorale et par un taux de relèvement isostatique élevé.

(III) ca 10 000 AA

Cette phase est essentiellement régressive. La mer mit en place des sédiments caractéristiques d'un faciès d'eau peu profonde. Cette phase se caractérise par une érosion relativement forte produite par les cours d'eau qui s'enfoncent graduellement dans les dépôts sédimentaires au fur et à mesure de leur exondation.

Ces sédiments littoraux mis en place par le retrait progressif de la mer de Goldwaith ont formé une série de terrasses dont l'altitude varie entre le niveau marin actuel et la cote topographique de 68 m. Sur la péninsule gaspésienne, les paléo-plages les mieux définies sont celles de 45 mètres (11 700 +/- 190 AA) et de 6 mètres (ca 2 300 AA). Entre ces deux niveaux, plusieurs autres terrasses se formèrent également, en particulier celles sises à 14 mètres et 21 mètres (ca 9250 AA) (Benmouyal, 1987:37-38).

1.6 Le peuplement végétal

La reconstitution paléophytogéographique de la péninsule gaspésienne n'est déduite que de l'analyse de deux diagrammes polliniques provenant de la région du Mont St-Pierre (Hétu et Gray, 1980; Labelle et Richard, 1984). Les données polliniques et macrofossiles ont été interprétées à partir d'échantillons provenant de la rivière à Pierre (niveau de 17 mètres) et sur le plateau (niveau de 497 mètres).

Les résultats indiquent que l'histoire post-glaciaire de la végétation est très contrastée entre ces deux situations physiographiques (Morneau: 1989: 39-41).

Après 10 400 AA, seul le plateau a été colonisé par une toundra alpine, alors que la vallée était partiellement ennoyée par la mer de Goldwaith. Jusque vers 9 000 AA, l'afforestation du plateau fut caractérisée par des associations forestières d'épinettes, de peupliers et de mélèzes ainsi que par un envahissement progressif de sapins et de bouleaux blancs. La sapinière à bouleaux blancs occuperait le plateau depuis 5 500 AA.

Au niveau de la vallée, les essences héliophiles s'y sont maintenues plus longtemps. Cette situation particulière peut s'expliquer par la dynamique des versants abrupts des vallées marqués de talus d'éboulis, de glaciers rocheux et de couloirs d'avalanches. Entre 5 000 et 4 500 AA, la végétation de la vallée s'est passablement modifiée par la migration successive du bouleau jaune, du pin blanc, du frêne noir, de l'érable à sucre et de l'orme d'Amérique. L'implantation progressive de ces arbres relativement thermophiles serait à l'origine de la diversité du paysage actuel des vallées.

Tableau 1

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX EVENEMENTS POST-GLACIAIRES

CHRONOLOGIE	EVENEMENT
14 000 AA	Retrait de l'inlandsis du golfe St-Laurent; présence d'une calotte glaciaire locale dans les monts Chic-Chocs
13 500 AA	Phase transgressive de la mer de Goldwaith caractérisée par un environnement glacio-marin; niveau marin maximal de 110 m à Matane; déglaciation des hauts plateaux gaspésiens se traduit par l'écoulement de langues glaciaires dans les vallées septentrionales
12 000 AA	Phase régressive de la mer de Goldwaith caractérisée par une sédimentation marine et littorale et un taux de relèvement isostatique élevé
10 400 AA	Colonisation du plateau gaspésien par une toundra; les vallées sont partiellement ennoyées par la mer de Goldwaith
10 000 AA	Phase régressive de la mer de Goldwaith caractérisée par une érosion relativement forte des dépôts sédimentaires par les cours d'eau; formation de terrasses marines
5 500 AA	Occupation du plateau par la sapinière à bouleaux blancs
5 000 AA	Implantation progressive d'essences thermophiles; formation de l'érablière à bouleaux jaunes

2. L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE DE LA RÉGION DE MATANE

Ce chapitre est une synthèse des connaissances archéologiques sur l'occupation amérindienne préhistorique et historique du territoire matanais. Ces données permettront éventuellement d'identifier l'appartenance culturelle de vestiges archéologiques mis au jour lors de l'inventaire.

2.1 Période préhistorique

La séquence culturelle préhistorique du littoral nord de la péninsule gaspésienne repose essentiellement sur les travaux menés par l'archéologue Benmouyal (1981, 1987) entre Les Méchins et Marsoui. L'analyse des collections lithiques et des données géomorphologiques appuyées par certaines datations absolues lui suggérèrent la présence de deux périodes culturelles: le Paléoindien récent (ca 9000 - 6000 AA) et la tradition gaspésienne (ca 5000 - 1300 AA).

Selon l'inventaire des sites archéologiques du Québec, aucun site amérindien préhistorique n'est actuellement connu à l'intérieur des limites de l'emprise des travaux de réaménagement de la route 195. De plus, aucun site archéologique (amérindien et euro-canadien) n'est répertorié dans le corridor de la vallée de la rivière Matane, entre son embouchure et son cours supérieur.

2.1.1 Le paléoindien récent

Vers 9800 AA, les derniers vestiges glaciaires disparaissaient de la

péninsule gaspésienne et il fallut probablement quelques siècles pour permettre à la végétation et à la faune de coloniser le territoire. Les contraintes environnementales suite à la déglaciation et les premiers indices culturels permettent de situer approximativement l'âge d'une première occupation amérindienne vers 9000 AA.

Les sites archéologiques témoignant de cette occupation se retrouvent à Ste-Anne-des-Monts, Cap-au-Renard, La Martre et Grande-Vallée. Sur la base d'attributs morpho-technologiques, les artefacts présentent de fortes affinités avec des assemblages archéologiques attribués à la tradition Plano (paléoindien récent) d'autres régions dans le Nord-Est américain. L'évaluation chronologique de cette manifestation culturelle ne repose toutefois que sur une datation au radiocarbone (5960 +/- 100 AA) effectuée sur le site DgDo-4 (Ste-Anne-des-Monts).

Cette datation semble toutefois entrer en contradiction avec le cadre chronologique (ca 10 000 - 8000 AA) associé aux sites paléoindiens de la région des Grands Lacs et du St-Laurent. Malgré cet écart chronologique, Benmouyal (1981:275) émet l'hypothèse que des populations du paléoindien récent auraient persisté plus longtemps dans la péninsule gaspésienne que dans les autres régions du Nord-Est américain en raison de sa relative isolation et de son environnement particulier. Le repère chronologique obtenu à Ste-Anne-des-Monts marquerait vraisemblablement la fin de cette période culturelle en Gaspésie.

Les groupes humains du paléoindien récent étaient des chasseurs de gros gibier. Le climat était probablement sub-arctique sur la péninsule et le caribou devait être abondant. Les sites connus localisés dans un environnement côtier

suggèrent que ces groupes exploitaient les ressources marines (Benmouyal, 1978: 60).

2.1.2 La tradition gaspésienne

La culture paléoindienne se serait développée in situ pour faire place à une longue période culturelle s'échelonnant sur près de cinq millénaires appelée la tradition gaspésienne.

L'importance du caractère régional de ce développement culturel et la particularité de sa production matérielle par rapport aux assemblages archaïques connus des régions périphériques justifient cette distinction (Benmouyal, 1981: 254).

Cette tradition est toutefois représentée par peu de sites archéologiques. Néanmoins, par la composition de ses assemblages et par quelques données chronologiques, elle fut divisée en deux sous-périodes (Ibid., 280-289): la tradition gaspésienne ancienne (ca 5000 - 3000 AA) et la tradition gaspésienne récente (ca 3000 - 1300 AA).

Sur la base de la localisation des sites (proximité directe d'un plan d'eau), de l'environnement actuel, de l'analogie ethnohistorique (i.e. modes de subsistance des Micmacs historiques) et des vestiges fauniques, José Benmouyal (1981: 300) suggère que les activités de subsistance des populations de la tradition gaspésienne étaient essentiellement orientées vers les ressources marines.

Certains artefacts (matière lithique, poterie, pierre polie) associés à la fin de cette période témoignent de certains contacts avec d'autres groupes amérindiens. Ainsi, on observe l'introduction du quartzite et de la calcédoine d'origine inconnue ainsi que de pièces polies dans la région. Les vestiges céramiques sont davantage perçus comme une introduction résultant de contacts avec d'autres groupes plutôt que l'évidence d'une industrie céramique locale (Benmouyal, 1987, 368-380).

Dans l'état actuel de la recherche, aucun site archéologique d'affiliation amérindienne postérieur au VI^e siècle de notre ère n'a été mis au jour en Gaspésie. Cette absence d'établissements suggère un dépeuplement du secteur causé par des facteurs culturels et/ou environnementaux (Benmouyal, 1978:61).

2.2 La période amérindienne historique

Les données ethnohistoriques (Barré, 1978:3-7) permettent d'identifier certains groupes amérindiens qui fréquentèrent la péninsule gaspésienne pendant la période de contact.

Les Micmacs constituaient un groupe d'Algonquiens qui occupaient la rive sud de la péninsule et en exploitaient l'intérieur comme territoire de chasse pendant l'hiver. L'occupation du littoral nord par les Micmacs ne daterait que du milieu du 16^e siècle lorsqu'ils eurent mis fin aux conflits qu'ils entretenaient avec les Kwedech. Cette hypothèse ne repose toutefois que sur la tradition orale (Barré, 1978:3-7).

Les Kwedech, identifiés aux Iroquois de la vallée du St-Laurent, exploitaient la rive nord de la péninsule comme territoire de pêche pendant le printemps et l'été. Les relations entre les Kwedech et les Micmacs semblent avoir été très hostiles durant le 16e siècle (Ibid.).

Les Micmacs communiquaient de la Baie-des-Chaleurs au fleuve St-Laurent ou inversement en empruntant le parcours inférieur de la rivière Restigouche, un de ses affluents, la Matapédia, le lac du même nom, puis un portage d'environ 16 km connu parfois sous le nom de "Passe de Matane", et enfin la rivière Matane (Boudreault, 1982:22).

Champlain décrivait en ces termes ce trajet:

Les sauvages Canadiens disent qu'en la grande rivière de Canada (i.e. le St-Laurent) environ quelque soixante lieues, rengeant la coste du Su, il y a une petite rivière qui s'appelle mantanne laquelle va quelque dixhuit lieues dans les terres; et estans au bout d'icelle ils portent leurs canots environ une lieue par terre, et se viennent rendre à ladite baye de Chaleurs par où ils vont parfois à l'isle Percé (Cité dans Boudreault, 1982:22).

Les Montagnais qui occupaient la rive nord du Golfe St-Laurent utilisaient occasionnellement la partie septentrionale de la Gaspésie comme territoire de chasse pendant l'hiver. D'ailleurs, le jésuite Druilletes hiverna en 1647-1648 avec un groupe de Montagnais à Matane et les environs (voir section 3.2). Cette région semble être devenue pendant la période de contact une sorte de zone tampon exploitée à la fois par les Micmacs, les Montagnais et les Kwedech (Barré, 1978: 3-7).

Les Etchemins qui occupaient le territoire du Maine et une partie du Nouveau-Brunswick traversaient la péninsule pour se rendre sur la rive nord du golfe (Ibid).

En 1781, le seigneur Donald McKinnon s'associa avec le marchand Louis Marchand pour l'exploitation du poste de Matane. Cette société voulait

(...) faire le commerce de la traite avec les sauvages et autres tant pour Marchandises sèches que liquide en Exploitant le Poste appelé ordinairement Matane (Cité dans Boudreault, 1982:79).

Cette association fut toutefois de courte durée, elle cessa en 1784. La liste de débiteurs produite lors de la dissolution de la société McKinnon-Marchand révèle l'identité de certaines personnes qui fréquentèrent ou habitèrent Matane à cette époque. Ce document mentionne la présence de 36 Amérindiens et d'un résident de la Rivière-Hatéé qui faisaient affaire avec la société ainsi qu'une douzaine de familles qui vivaient sur la seigneurie (Boudreault, 1982: 86-87).

Tableau 2

SEQUENCE CHRONOLOGIQUE DE L'OCCUPATION AMERINDIENNE PREHISTORIQUE ET HISTORIQUE
DE LA REGION DE MATANE

CHRONOLOGIE	EPISODE CULTUREL	COMMENTAIRES
9 000 - 5 000 AA	Paléoindien récent	Période mal documentée; chasse au gros gibier; isolat paléoindien (?)
5 000 - 3 000 AA	Tradition gaspésienne ancienne	Exploitation des ressources marines
3 000 - 1 300 AA	Tradition gaspésienne récente	Contacts avec d'autres groupes amérindiens
1 300 - 400 AA	???	Absence de données archéologiques: dépeuplement du secteur ?
400 AA	Période historique	Présence potentielle sur le secteur des Micmacs, Iroquois, Montagnais et Etchemins

3. L'OCCUPATION EURO-CANADIENNE A MATANE

Bien que passablement éloigné du noyau administratif de la vallée du St-Laurent, le site de la rivière Matane semble, dès le début du 17^e siècle, avoir été utilisé essentiellement à des fins de commerce des pelleteries.

L'acte de constitution de la compagnie du sieur de Mons accordée par le Roi de France (18-12-1603) octroie le privilège exclusif de la traite des fourrures pour une période de dix ans à l'intérieur d'un vaste territoire incluant celui de la rivière Matane. Bien que de Mons et ses associés s'établirent en Acadie plutôt que sur le St-Laurent, il semble que de nombreuses expéditions marchandes se déroulèrent pendant cette période sur le fleuve (Blanchette, 1984:16-18).

Même si Samuel de Champlain demeure muet sur le commerce des fourrures à Matane, il décrit avantageusement les qualités (havre naturel, voie de communication avec le sud, ressources halieutiques et cynégétiques) de ce cours d'eau en 1620.

Montant à mont, l'on va jusqu'au travers de la rivière de Mantanne, où il y a douze à treize lieues. Dans cette rivière de plaine mer, des moyens vaisseaux de quatre-vingts ou cent tonneaux y peuvent entrer, c'est un havre de bare de basse mer: étant dans la dite rivière assez d'eau pour tenir les vaisseaux à flot. Ce lieu est assez gentil et s'y fait grande pêcherie de saumon et truites, ayant les filets propres à cet effet, l'on en pourrait charger des bateaux en leur temps et saison. Cette rivière vient de certaines montagnes et on peut s'aller rendre par le travers des terres, par le moyen des canaux des sauvages, en les portant un peu par terre ou la rivière qui se décharge dans la baie de Chaleurs. Ce lieu de Mantane est fort commode pour la chasse des élans, où il y en a grande quantité (Cité dans Boudreault, 1982:26-27).

3.1 Le comptoir commercial rochelais de Matane au 17^e siècle

Matane était un poste de traite important sur la rive sud du St-Laurent. Les Micmacs de la Baie des Chaleurs et du nord de l'Acadie venaient échanger leurs fourrures à Matane par l'intermédiaire des Rochelais (Blanchette, 1984:20). Les marchands rochelais, d'obédience protestante, se trouvaient en conflit direct avec les autorités royales ou leurs commissionnaires catholiques.

Ainsi, en novembre 1612, le roi Louis XIII gratifie son neveu, le prince de Condé, du titre de vice-roi du Canada et lui octroie le monopole de la traite des pelleteries pour une durée de douze ans. Appuyé dans son entreprise par les marchands de Saint Malo et de Rouen, Condé verra, le 14 novembre 1613, son monopole agrandi depuis Québec jusqu'à Matane. L'édit royal indique et précise que les étrangers et les pirates ne pourront importuner les hommes de Condé, ni non plus trafiquer avec les Sauvages. Cette restriction visait essentiellement les ambitions commerciales des Rochelais.

(...) que notre dit cousin et ceulx qui auront pouvoir de luy de négocier et traffiquer avec les Sauvages dudit pays et y establir nostre auctorité et habitations de nosdits subiets depuis ledit lieu de Québecq et au dessus d'icelluy ayent le mesme pouvoir pour leur plus grande sureté de traffiquer seulz aussy depuis ladite rivière de Mantanne jusques audit Québecq et en tous les portz, havres, rades et rivières estant entre iceulx de Mantanne et Québecq (Cité dans Boudreault, 1982:24).

Les marchands rochelais auraient toutefois défié ce monopole en faisant hiverner cinq traiteurs à Matane pendant l'hiver de 1615 à 1616. Quatre marchands de La Rochelle louèrent les services de Pierre Georges, marchand et Daniel Baignault, maître du navire Le Jehan jaugeant environ soixante tonneaux

pour aller Dieu aydant au lieu de Mentanne dans la grande rivière de Canada en la Nouvelle France dans lequel navire lesdits Georges et Braigneau seront tenus... de recevoir Pierre Bodier, marchant de cette ville lequel lesdits Prou, Maccain, Georges et Bodier esdits noms envoient de par della trouver Gabriel Précaudeau et quatre autres hommes qui y furent dellaissez l'année dernière passée par ledit Pierre Georges audit lieu de Mentanne (Cité dans Boudreault,1982:25).

Seules des recherches approfondies permettraient de déterminer l'ampleur et la durée des activités commerciales rochelaises à Matane pendant la première moitié du 17e siècle. Les efforts commerciaux de plusieurs groupes dans la région immédiate de la rivière Matane démontrent la qualité du lieu physique, l'abondance et la richesse des pelleteries et soulignent la voie naturelle de communication avec la Baie des Chaleurs (Blanchette,1984:26).

3.2 L'hivernement du jésuite Druilletes

Notons également qu'un jésuite, le père Gabriel Druilletes, alla hiverner avec un groupe d'amérindiens d'affiliation montagnaise dans la région de Matane en 1647-1648 afin d'y exploiter les ressources cynégétiques.

Le pere Gabriel leur ayant esté accordé, huict chaloupes et plusieurs canots, tous remplis de Sauvages, nous l'enleuerent le 22. de Septembre de l'an passé 1647. pour le conduire à quatre-vingts ou à cent lieues de Kebec, dans le pays des Ombres, pour ainsi parler, c'est à dire dans des montagnes affreuses, et parmy des forests où le Soleil ne regarde iamais la terre qu'à la dérobee. (...) vers une rivière appellée en Sauvage Kaparipataouangak, c'est à dire, terre percée, parce que l'embouchure par où elle se jette dans le grand fleuve, ne paroist qu'une petite ouverture de terre, et cependant cette riuière est fort large et fort belle au delà de ce détroit. Ce fut es enuirons de cette Riuière, que cette petite armée se ietta

dans les terres, qui d'un costé qui d'autre pour aller declarer la guerre aux Castors, aux Eslans et aux Ours, habitans de ces grandes forests. (...) de cette Riuière, que nous croyons estre celle que nos François appellent la Riuière de Matane (Lalemant, 1648:27-29).

3.3 Concession de la seigneurie de Matane

Le territoire de Matane et des environs fut concédé en seigneurie pour une première fois à Mathieu d'Amours de Chaufour par l'intendant Talon le 8 novembre 1672. Cette concession fut confirmée le 26 juin 1677 par Jacques Duchesneau, intendant:

Considérant les grands services que le sieur d'Amours a rendu et rend journellement à cette colonie, et qu'il est chargé d'une famille composée d'onze enfants, nous, sous le bon plaisir du roy, avons accordés et accordons au dit sieur d'Amours la dite lieue et demye de front et une lieue de profondeur, savoir une lieue au deça et une demye lieue au dela de la rivière Matane, et par augmentation une autre lieue de terre de front ausy sur une lieue et demye de profondeur y joignant, à prendre du côté de la rivière Mitis, avec le droit de pesche sur le dit fleuve St-Laurent, pour en jouir par luy ses successeurs ou ayant cause en titre de fief et seigneurie (Cité dans Gagnon, 1945:84).

Toutefois, à cause de l'éloignement de la seigneurie de Matane du centre de la colonie, la rentabilisation de son exploitation ne pouvait s'effectuer que par les produits de la chasse, de la pêche, de la traite des fourrures et éventuellement du commerce avec les indigènes (Boudreault, 1982:40).

3.4 Modalités d'occupation du territoire matanais

L'occupation permanente du territoire matanais ne s'amorcera véritablement que vers le troisième quart du 18^e siècle avec la venue du nouveau seigneur Donald McKinnon qui acheta ce territoire des descendants de Charles d'Amours.

Le recensement de 1825 (Boudreault, 1982:193-194) indique que la seigneurie de Matane comptait déjà une population de 207 âmes réparties dans 29 habitations. Il est intéressant de remarquer que la liste des 29 chefs de famille comporte 12 noms à consonnance étrangère (Canadiens, Ecossais, Allemands, Acadiens, Irlandais, Anglo-Américains et Micmacs).

En 1831, la population se chiffre à 258 habitants répartis sur 32 maisons. Matane comptait 35 cultivateurs, deux pilotes, un charpentier, un meunier et le seigneur. Même si personne ne se déclarait pêcheur, cette activité perturbait, selon l'abbé Rouleau, les travaux agricoles.

Les premiers habitants de la paroisse s'occupaient surtout à faire la pêche à la morue, bien peu se livrent à l'agriculture. C'est ce qui explique l'état de pauvreté d'un grand nombre (Cité dans Boudreault, 1982:195).

Au cours de la décennie 1831-1841, Matane connaissait une forte augmentation démographique de 78%. Sa population se chiffrait à 450 habitants répartis sur 56 maisons. Les métiers ou professions exercés par les 68 chefs de famille n'offraient pas beaucoup de variété: cultivateurs (62), forgeron (1), charpentier (1), pilote (1) et seigneur (1). Notons que le seigneur employait deux hommes comme meuniers dans ses moulins à farine et à moulange. Il opérait également un moulin à scie (Boudreault, 1982:197-198).

En 1851, Matane abritait une population de 1424 âmes. Plusieurs facteurs expliquent cette poussée démographique: un taux de natalité très élevé, l'amélioration du système routier et l'implantation de l'industrie du bois. L'agriculture demeurait toujours la principale profession exercée à Matane suivie des journaliers oeuvrant dans l'industrie du bois (Boudreault,1982:198-201). Après un saut à 1820 habitants en 1861, la population de Matane se stabilisera durant la décennie suivante pour se fixer à 1855 habitants.

Au début de la seconde moitié du 19e siècle, l'infrastructure routière se résume au chemin venant de la Grande Anse jusqu'au village, traversant le village sur la rive ouest de la rivière et montant jusqu'au Grand Détour. Un chemin sur la rive est de la rivière allant jusqu'au Grand Détour, puis courant vers le nord-est le long du fleuve jusqu'à la ligne seigneuriale (Gagnon,1945:198). Ce réseau initial sera progressivement amélioré au cours des décennies suivantes.

Les zones d'inventaire se situent à l'extrémité sud de la seigneurie de Matane sur la rive est de la rivière, près du canton Tessier. Ce secteur ne fut occupé que vers la seconde moitié du 19e siècle et l'agriculture constituait la principale activité.

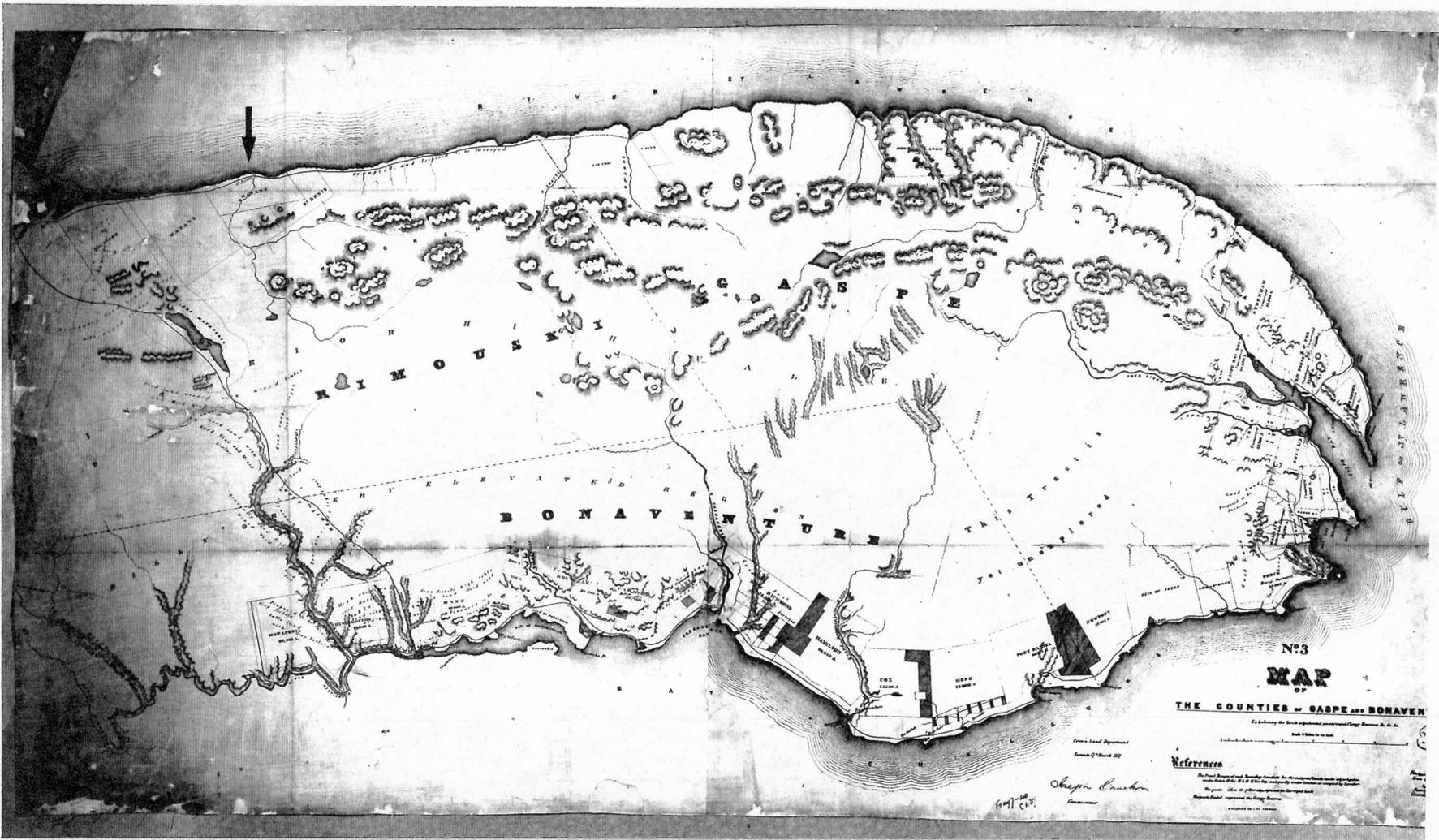


FIGURE 2
 Localisation de la seigneurie de Matane dans la péninsule gaspésienne en 1857 (APC C-79122)

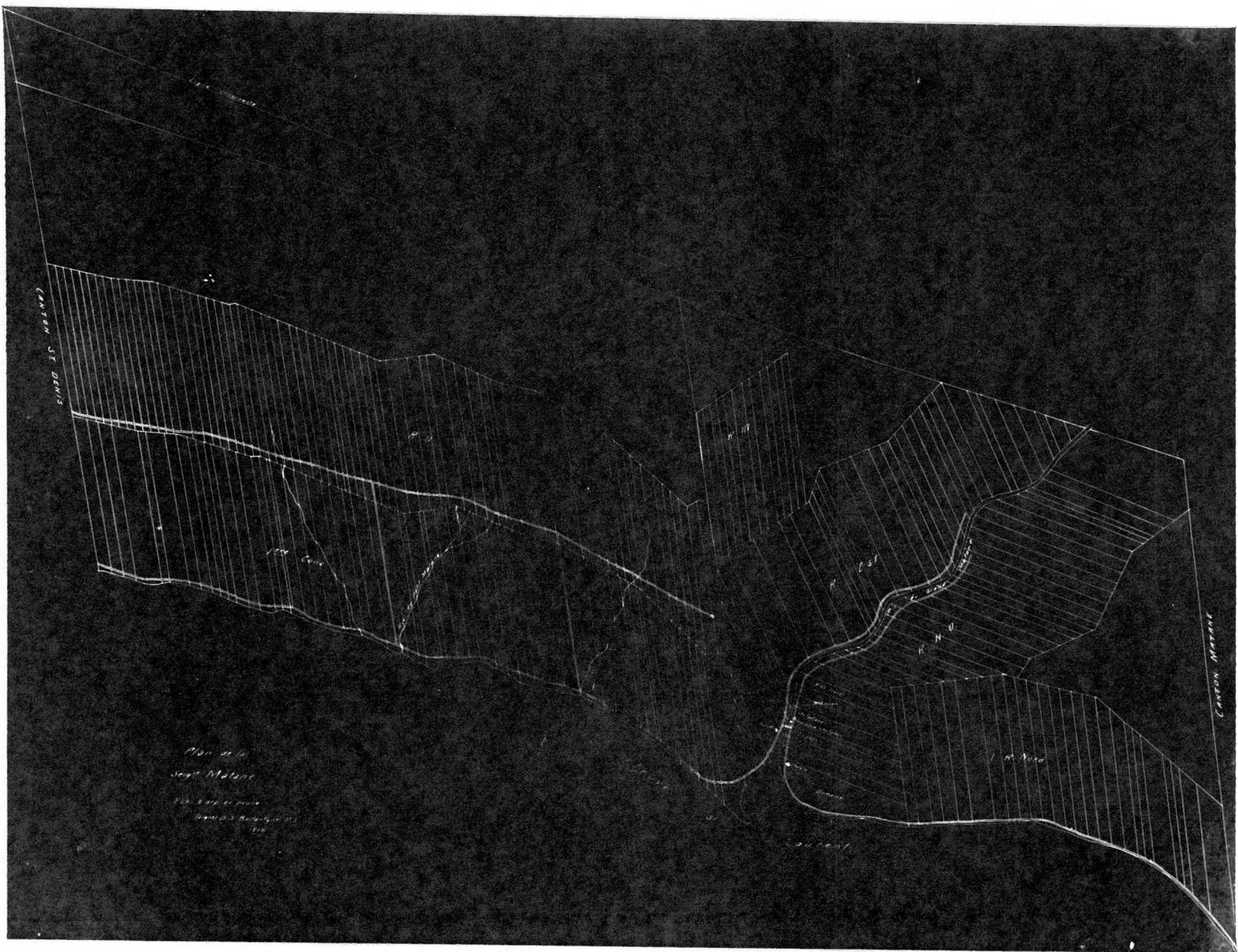


FIGURE 3
Plan de la seigneurie de Matane en 1856 (APC NMC-16263)

Tableau 3

SEQUENCE CHRONOLOGIQUE DE L'OCCUPATION EURO-CANADIENNE DE MATANE

CHRONOLOGIE	EVENEMENTS
Première moitié du 17 ^e siècle	Exploitation d'un comptoir de traite par des marchands rochelais
1647-1648	Hivernement du père Druillettes avec un groupe montagnais
1672	Concession de la seigneurie de Matane à Mathieu d'Amours de Chaufour; exploitation des ressources halieutiques et cynégétiques
1780	Début d'une occupation permanente concentrée à l'embouchure de la rivière Matane et à l'est de la seigneurie
19 ^e siècle	Croissance de Matane; population passe de 207 âmes (1825) à 1820 âmes (1861); activité principale de subsistance représentée par l'agriculture; implantation de l'industrie du bois (ca 1850); le cours inférieur de la rivière Matane ne sera occupé que vers la seconde moitié du 19 ^e siècle

4. METHODE

Dans le contexte du mandat du ministère des Transports du Québec, les objectifs de l'inventaire archéologique du réaménagement du tronçon de la route 195 s'articulaient autour des éléments suivants:

- Recherche documentaire sur l'occupation amérindienne (préhistorique et historique) et euro-canadienne de la région de Matane;

- Inventaire archéologique (inspection visuelle et excavation de sondages) à l'intérieur des secteurs d'inventaire déterminés par le ministère afin de vérifier la présence éventuelle de sites archéologiques;

- Le cas échéant, procéder à la localisation, la délimitation relative et l'évaluation du ou des sites archéologiques;

- Le cas échéant, proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et/ou de mise en valeur des ressources archéologiques identifiées dans le corridor d'étude dont l'intégrité contextuelle pourrait être menacée par les travaux de construction.

- Produire le rapport qui intégrera les données recueillies sur le terrain.

Le projet de réaménagement du tronçon de la route 195 débute au kilomètre 9+877,67 et prend fin au kilomètre 12+840,00. Il se situe approximativement à 5 km au sud de la ville de Matane et se termine à environ 8,5 km au nord-est de St-René-de-Matane. Le tronçon de la route 195 est situé sur la rive est de la rivière Matane et s'oriente selon un axe nord/sud.

Les secteurs d'inventaire (N = 7) furent préalablement déterminés et localisés par les archéologues du Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec. Les secteurs furent déterminés en fonction de la praticabilité des sondages archéologiques. Ces secteurs totalisent linéairement 1,39 km et la largeur d'emprise varie entre 18 et 26 m.

4.1 Inspection visuelle

Les surfaces comprises à l'intérieur de chaque secteur d'inventaire furent l'objet d'une inspection visuelle afin d'identifier toute trace visible résultant d'activités humaines. Cette reconnaissance visuelle des lieux a également permis de mieux évaluer les particularités de l'environnement immédiat.

4.2 Sondages archéologiques

Le nombre, la localisation et la disposition des sondages correspondaient à une couverture systématique de la superficie de chaque secteur d'inventaire. A cet effet, le devis technique du ministère indiquait le nombre de sondages à réaliser par secteur d'inventaire, l'intervalle de 15 m entre chaque sondage d'une même ligne et préconisait une technique particulière d'échantillonnage de l'espace (implantation de lignes de sondage parallèles et disposées en quinconce espacées selon un gabarit de 2-4-2 par corridor de 8m). Cette technique fut suivie en autant que la largeur du corridor d'inventaire le permettait (voir figure 4).

Tous les sondages archéologiques furent réalisés à la pelle et le contenu était soigneusement vérifié à la truelle. La dimension des sondages correspondait généralement à un carré dont les côtés mesuraient de 35 à 50 cm. La profondeur des sondages variait selon la nature des dépôts, le type de végétation et la position stratigraphique des objets-témoins découverts. Dans le cadre de cet inventaire, la profondeur se chiffrait en moyenne à 45 cm. Tel

que demandé par le promoteur, tous les sondages archéologiques furent remblayés.

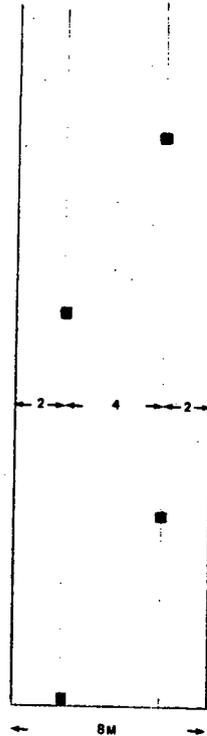


Figure 4

Echantillonnage de l'espace des unités d'inventaire selon la technique 2-4-2 sur un corridor de 8 m

Si un sondage devait s'avérer positif, la superficie, l'importance et l'intégrité du site archéologique devaient être évaluées. Cette procédure devait être systématiquement exécutée lorsqu'un sondage contenait du matériel amérindien. Dans le cas de matériel euro-canadien, il fallait déterminer si la présence des objets-témoins était reliée à une couche d'occupation associée à un bâtiment quelconque. Ainsi, dans le cas d'objets historiques se retrouvant dans un contexte de sol agricole, sans lien visible avec une structure quelconque, la valeur archéologique de ces indices serait considérée inexistante (absence de sol d'occupation) et la procédure habituelle n'était pas réalisée. De plus, la

présence de matériel contemporain n'entraînait pas l'ouverture de sondages supplémentaires.

La technique utilisée pour l'évaluation du site consiste à réaliser à la truelle d'autres sondages (50 X 50 cm) à environ cinq (5) mètres de chaque puits positif jusqu'à ce que tous les sondages périphériques soient négatifs. La position des objets devait être enregistrée et des photographies devaient être prises. Tous les sondages positifs furent localisés à l'échelle 1:100. Selon les besoins de l'inventaire, différentes fiches furent utilisées: fiche "environnement", fiche "sondage", fiche "photo" et fiche "étiquette" pour la localisation des objets-témoins. De plus, un carnet de notes rempli par l'archéologue chargé de projet rassemblait toutes les informations pertinentes à la description et au déroulement des travaux.

5. INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE

L'inventaire archéologique du tronçon de la route 195 fut effectué du 30 septembre au 1 octobre 1990 inclusivement. Cette intervention a porté sur sept (7) secteurs d'inventaire. L'équipe sur le terrain était composée d'un archéologue assisté de deux techniciens. Ces secteurs figurent tous à l'intérieur des limites d'emprise des futurs travaux routiers et prennent la forme d'un corridor, large de 18 à 26 m, longeant la rivière Matane.

Ces sept secteurs d'inventaire s'insèrent tous à l'intérieur de la vallée de la rivière Matane sur son versant est (voir plan 1). La section orientale de la vallée, large d'environ 300 m, est délimitée à l'ouest par la rivière et à l'est par les monts Chic-Chocs qui atteignent rapidement une altitude supérieure à 200 m.

La surface des secteurs est relativement horizontale et la cote altimétrique du terrain varie de 15 à 19 m NMM. La configuration actuelle des secteurs d'inventaire est représentée principalement par des champs qui ont subi historiquement des activités agricoles. A l'exception de la réserve faunique de Matane, le milieu boisé ne subsiste que ponctuellement le long de la rivière et vers les monts Chic-Chocs.

5.1 Secteur d'inventaire 1

Ce secteur se déployait linéairement sur 60 m, c'est-à-dire du km 10+680 au km 10+740 sur le côté ouest de la route 195 (voir figure 5). La stratigraphie consistait en une couche homogène de limon sableux, brun grisâtre, relativement meuble et contenant une faible inclusion de cailloutis. La texture de cette matrice devenait plus sableuse en profondeur et l'on remarquait une très faible présence de petits morceaux de charbon de bois à environ 40 cm sous la surface.

Quelques menus objets historiques contemporains (fragments de vitre) furent retrouvés occasionnellement dans les sondages à une profondeur d'environ 35 cm. Ces indices matériels sont vraisemblablement associés à une occupation récente du secteur (villégiature ?) et ne possèdent pas en soi de valeur historique. Dans le cadre de cet inventaire, les indices culturels étaient insuffisants pour justifier la pratique de sondages supplémentaires (voir section 4.2). Six sondages furent effectués et tous s'avérèrent négatifs.

5.2 Secteur d'inventaire 2

Ce secteur s'insère dans un vaste champ borné à l'ouest par la rivière Matane et à l'est par la route 195 (voir figure 6). Les limites spatiales de ce secteur correspondent au km 10+760 jusqu'au km 11+160. La séquence stratigraphique est généralement comparable à celle du secteur 1 sauf que sous la couche de limon sableux se distribue une couche de gravier fin.

Selon un informateur local, la rivière Matane déborde régulièrement de son

FIGURE 5
Vue générale vers le nord, secteur d'inventaire 1 (MAT-90-C-R1:2)



FIGURE 6
Vue générale vers le sud, secteur d'inventaire 2 (MAT-90-C-R1:4)

lit et inonde ce secteur. L'origine du limon sablonneux identifié sur la plupart des unités d'inventaires s'expliquerait par l'apport de matériaux fins amenés par les crues saisonnières de la rivière. De plus, cette terre aurait été labourée pour la dernière fois il y a environ cinq ans.

L'activité agricole sur ce terrain est représentée stratigraphiquement par la présence de matière organique importante à l'intérieur des trente premiers centimètres. Quelques menus objets historiques relativement récents (cloux tréfilés, verre, plastique, céramique), retrouvés entre 10 et 30 cm sous la surface, représentaient les seuls indices matériels témoignant d'une occupation humaine.

Les sondages furent pratiqués sur une double ligne (technique 2-4-2) jusque vers le km 11+060 où la largeur d'emprise diminuait considérablement amenant ainsi l'implantation d'une seule ligne de sondages.

Il faut souligner la présence, vers le km 11+100, d'un fourneau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche ainsi que de son tuyau à environ 20 cm sous la surface. Le fourneau ne comporte que les lettres TD figurant sur la surface faisant face au fumeur. Le tuyau conserve la trace du fabricant: HENDERSON / MONTREAL. Selon les données historiques, la firme Henderson ou Henderson's semble avoir été la plus importante de Montréal. Elle fut en opération de 1848 à 1876 (Walker, 1971:25). Il faut toutefois mentionner que l'appellation Henderson se réfère également à différentes firmes ayant oeuvré à Montréal pendant la seconde moitié du 19e siècle: William Henderson (1848-1854), J.Henderson (1852-1854) dont la firme devint Henderson and Son (1855-1876), et W. Henderson (1867-1876) qui fut absorbé par la firme de R. Bannerman en 1876 (Walker, 1966).

La présence de cet objet-témoin confirme les données historiques concernant les modalités d'occupation euro-canadienne de ce secteur de la région de Matane.

Cet objet-témoin n'est toutefois pas associé à une occupation historique bien définie (i.e. couche reliée à un bâtiment). Il se retrouve à l'intérieur d'un sol ayant supporté des activités agricoles depuis le troisième quart du 19^e siècle. Une inspection visuelle fut effectuée au-delà des limites d'emprise afin d'identifier éventuellement des fondations de bâtiment principal ou secondaire. Cette inspection n'a révélé la présence d'aucune structure d'habitation. Ainsi, malgré leur relative valeur historique, ces fragments de pipe ne présentent toutefois pas un intérêt archéologique (i.e. association à une couche d'occupation reliée à un bâtiment du 19^e siècle).

Au total, quarante-quatre sondages furent effectués dans ce secteur d'inventaire et, à l'exception de quelques fragments d'objets historiques non associés à un contexte archéologique précis, ne permirent pas d'identifier un site archéologique comme tel.

5.3 Secteur d'inventaire 3

Ce secteur (voir figures 7-8) se situait sur le côté est de la route 195 et se déployait linéairement sur 580 m (km 11+240 au km 11+820). Entre les km 11+240 et 11+320 ainsi que les km 11+740 et 11+820, une seule ligne de sondage fut effectuée puis, entre les km 11+320 et 11+740, deux lignes de sondages ont été réalisées. Une section incluse entre le km 11+550 et 11+580 était décapée (jardin).

FIGURE 7
Vue générale vers le sud, secteur d'inventaire 3 (MAT-90-C-R1:11)

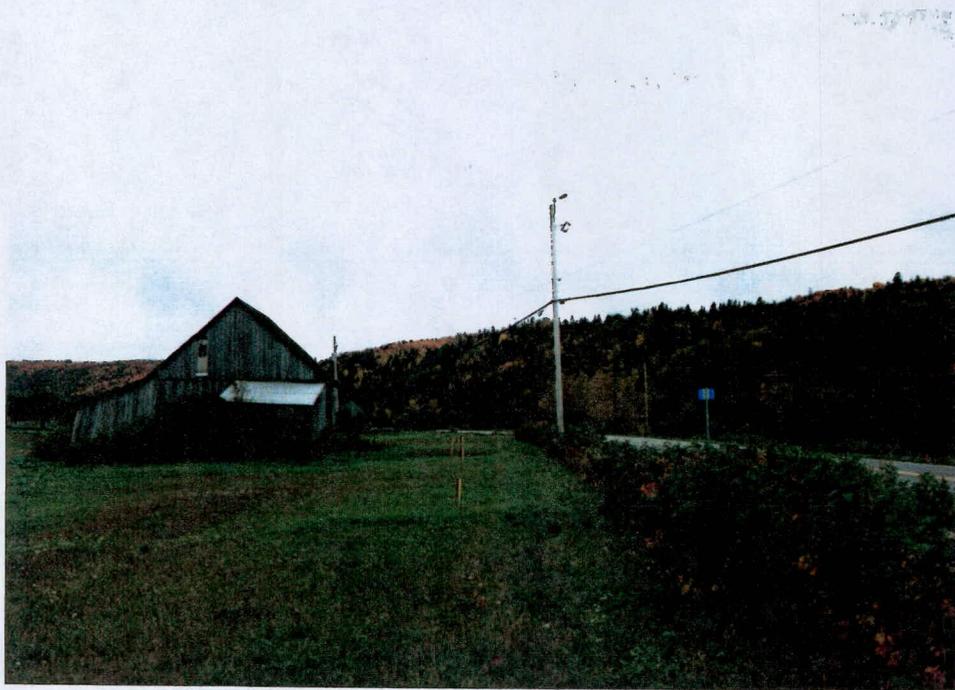


FIGURE 8
Vue générale vers le sud-ouest à partir du km 11+720, secteur d'inventaire 3 (MAT-90-C-R1:18)

La stratigraphie se présente sous l'aspect d'une matrice de limon sableux brun jaunâtre relativement compacte. Quelques fragments d'objets historiques sans contexte archéologique furent retrouvés (métal et céramique).

Cinquante-quatre sondages furent effectués sur l'ensemble de cette unité dont un sondage s'avéra positif.

Ce sondage, situé à environ 4,50 m à l'est de l'accotement de la route 195, contenait à 10 cm de profondeur un petit éclat de chert grisâtre. La surface de cet éclat est inférieure à 100 mm². La stratigraphie de ce puits est représentée par un limon sableux épais d'environ 12 cm suivi d'une matrice sablonneuse. Cette matrice possède une stratification consistant en des horizons sablonneux de couleur différente et contrastée (voir figures 9-14). Bien que la surface de cette unité d'inventaire fut l'objet d'activités agricoles, on n'y perçoit aucune trace évidente de perturbation.

Trois sondages additionnels furent tout d'abord pratiqués en périphérie est, nord et sud à environ 5 m du sondage positif (voir figure 11). Le sondage 4 renfermait une dent de ruminant et les autres ne révélèrent aucun indice culturel. La pauvreté des données contextuelles rend toutefois l'interprétation de cette dent de mammifère malaisée: animal domestique ou sauvage, association avec une occupation amérindienne préhistorique ou euro-canadienne ?. Afin d'émettre des recommandations plus précises concernant ce site, nous avons jugé opportun de pratiquer trois sondages supplémentaires à environ 2,5 m du sondage positif. Ceux-ci furent toutefois négatifs (voir figure 11).

FIGURE 9
Sondages effectués sur le site DeDv-1, vue générale vers le nord, secteur d'inventaire 3
(MAT-90-C-R1:34)



FIGURE 10
Vue générale vers l'est du site DeDv-1, secteur d'inventaire 3 (MAT-90-C-R1:36)

FIGURE 11
Localisation des sondages effectués sur le site DeDv-1

KM 11,360

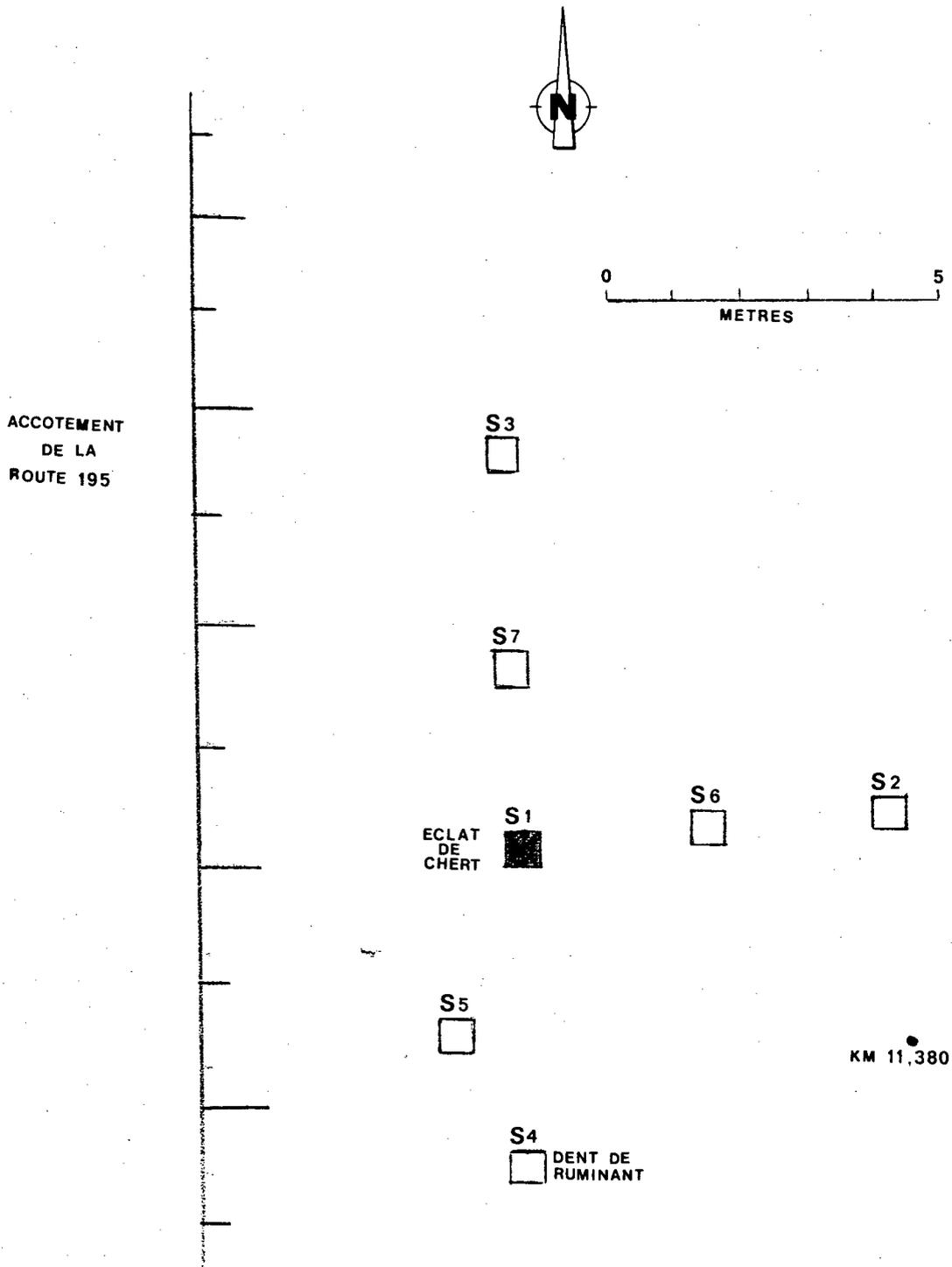
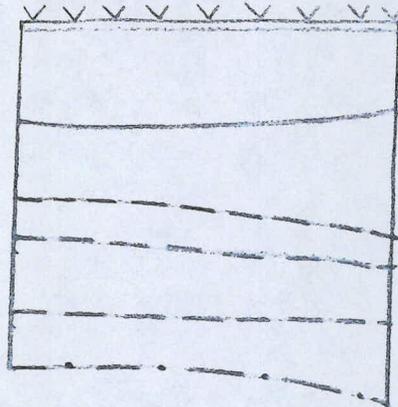


FIGURE 12

Site DeDv-1, paroi sud du sondage positif (S-1), secteur d'inventaire 3 (MAT-90-C-R1:14)



0 50 CM



Humus

Limon sablonneux

Matrice sableuse

FIGURE 13
Localisation du site archéologique DeDv-1 sur photographie aérienne à l'échelle 1:15 000

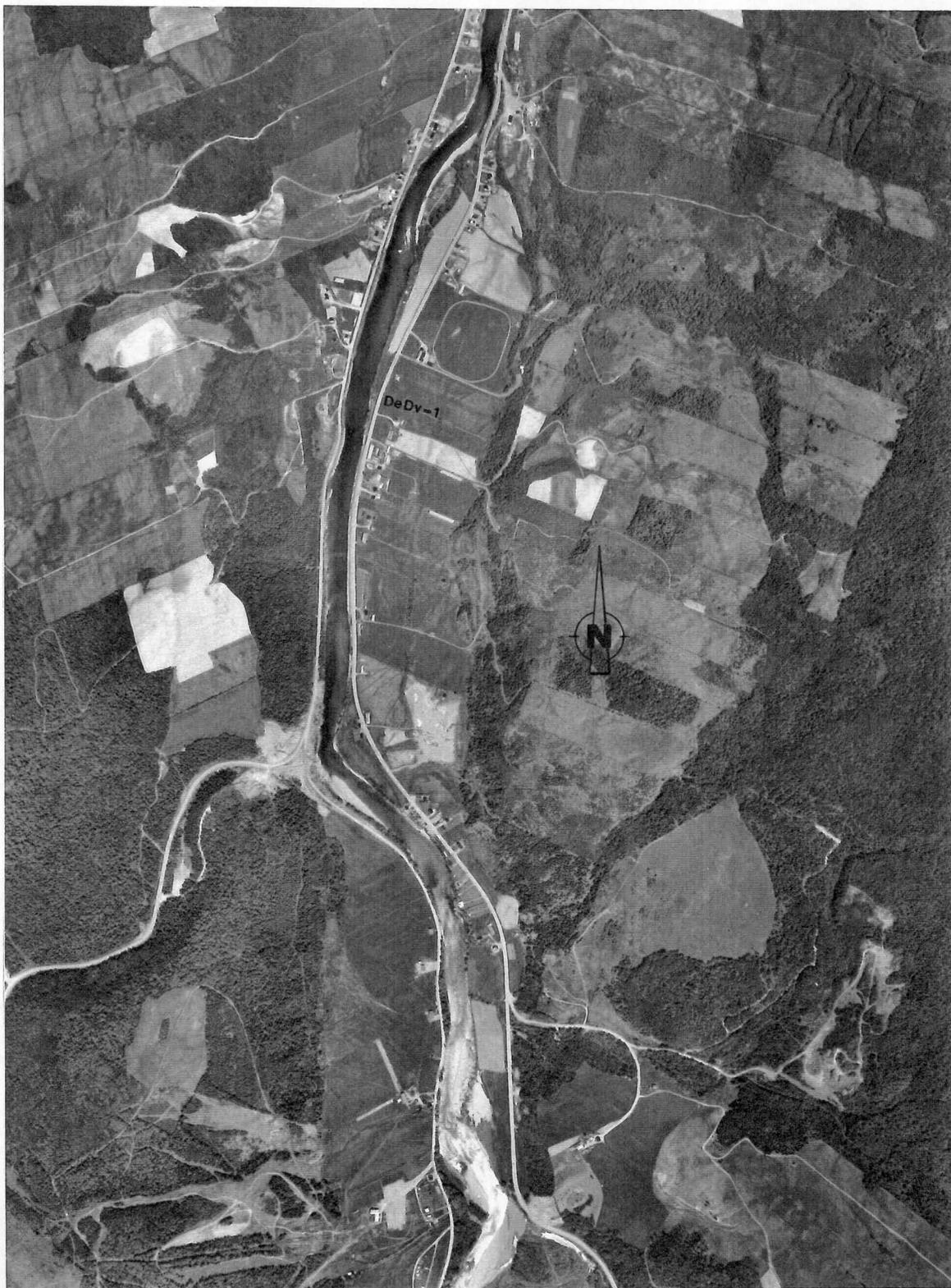


FIGURE 14

Localisation du site archéologique DeDv-1 sur carte topographique à l'échelle 1:20 000

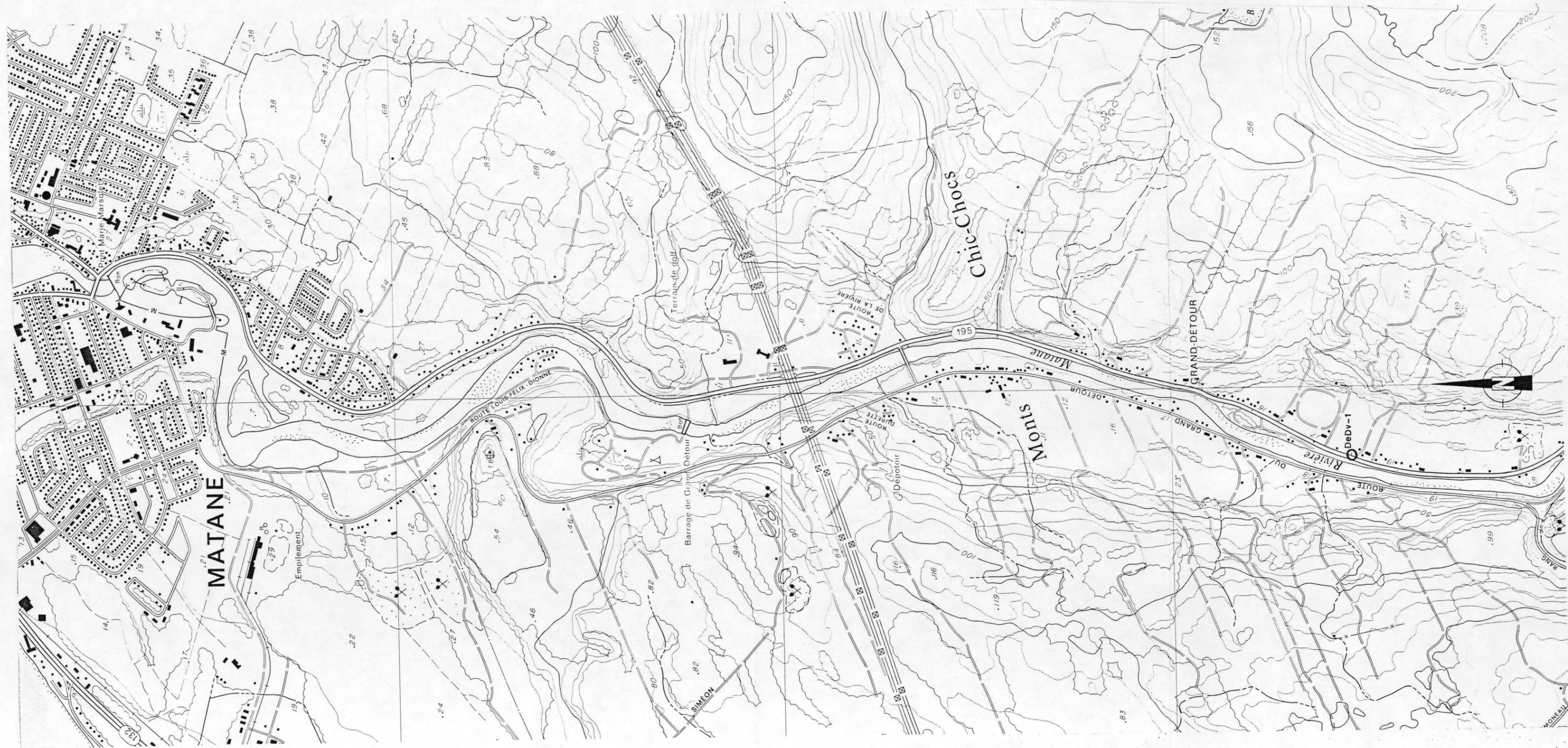


Tableau 4

INVENTAIRE DES SITES ARCHEOLOGIQUES
Fiche d'informations générales

Date: Octobre 1990

Code Borden: DeDv-1

IDENTIFICATION DU SITE

Coordonnées géographiques: Latitude 48°47'10" , Longitude 67°32'36"
 Coordonnées militaires (UTM): 450510 N 301640 E
 Carte topographique: Matane, 22B 13-2000-0102, 1:20 000, 1984
 Photographies aériennes: 880538-23, 880536-218; 1:15 000
 Municipalité: St-Jérôme-de-Matane (Paroisse)
 Propriétaire du terrain: Ministère des Transports du Québec

LOCALISATION INFORMELLE DU SITE

A environ 7,5 km en aval de l'embouchure de la rivière Matane, sur la rive est, près de la route 195.

MILIEU BIOPHYSIQUE DU SITE

Bassin hydrographique: Rivière Matane
 Distance d'un plan d'eau: Environ 40 m à l'est de la rivière Matane
 Altitude: 17 m (NMM)
 Environnement immédiat: Herbacées (champ cultivé)

IMPACTS SUR LE SITE

Travaux de construction (1991) dans le cadre du réaménagement de la route 195 effectués par le ministère des Transports du Québec

Date d'intervention: 30-09-1990 et 01-10-1990

Travaux archéologiques: Sondages

Contexte administratif: Inventaire archéologique du réaménagement de la route 195, MTB

Référence: Bilodeau, 1991

Recommandation: Surveillance archéologique lors du décapage de la couche organique au début des travaux

La présence de la route actuelle fausse quelque peu la perception de la configuration topographique associée au sondage positif. En effet, la mise en place de remblais sous la route explique la dénivellation abrupte (ca 1,30 m) entre l'accotement ouest et le replat attenant. La lecture de la carte topographique montre plutôt une pente douce vers la rivière. En faisant abstraction de cet aménagement anthropique, la dénivellation entre le sondage positif et le replat est estimée à près d'un mètre (voir figure 14).

La présence de cet éclat de chert témoigne modestement d'une occupation amérindienne préhistorique indéterminée le long de la rivière Matane. Il faut souligner que cette rivière représentait un axe de circulation entre le fleuve St-Laurent et la baie des Chaleurs (voir section 2.2).

Compte-tenu des données disponibles, deux hypothèses sont avancées afin d'expliquer la présence de cet élément culturel:

(1) La présence de cet éclat est accidentelle et ne représente qu'une trouvaille isolée qui n'est pas associée à un site en place;

(2) La présence de cet éclat représenterait la périphérie orientale de l'espace occupé par le site; le site se situerait plus à l'ouest, soit sous la route actuelle ou vers le replat surplombant la rivière Matane (au-delà de l'emprise des travaux).

5.4 Secteur d'inventaire 4

Ce secteur (km 12,000 - km 12,080) se situe directement sur l'accotement ouest de la route 195 borné à l'ouest par un talus abrupt surplombant la rivière Matane. La compacité et la nature du sol empêcha la réalisation des sondages archéologiques prévus au devis technique (8 sondages).

Une inspection visuelle fut effectuée afin de déceler d'éventuelles traces d'une occupation humaine (voir figure 15). Un élément de structure fut identifié dans ce secteur. Il consiste en un mur de soutènement formé de poutres de bois (15 cm X 15 cm) consolidant le talus de la berge est de la rivière Matane (voir figure 16). La date de mise en place de cette structure demeure indéterminée.

5.5 Secteur d'inventaire 5

Ce petit secteur d'inventaire ne couvrait que 30 m (km 12+110 au km 12+140). Le sol consistait en une matrice limoneuse compacte contenant des cailloutis. Trois sondages furent pratiqués et aucune trace d'occupation ne fut identifiée (voir figure 17).

5.6 Secteur d'inventaire 6

Ce secteur se situait du km 12+170 au km 12+220. La configuration stratigraphique est similaire à celle du secteur 5. Cinq sondages furent pratiqués et ne révélèrent aucun indice culturel.

La présence en surface de vestiges d'un bâtiment secondaire (structure historique relativement récente) associé vraisemblablement au logement d'animaux de ferme a été observée aux environs du km 12+220. Cette structure est représentée dans sa partie centrale par une surface bétonnée rectangulaire (8,80 X 1,90 m) reposant sur un lit de cailloux. En périphérie sud (9,40 m) et

FIGURE 15
Inspection visuelle effectuée sur le secteur d'inventaire 4, vue générale vers le sud
(MAT-90-C-R1:19)



FIGURE 16
Secteur d'inventaire 4, mur de soutènement en pièces de bois sur la rive est de la rivière Matane,
vue vers le sud-est (MAT-90-C-R1:23)

FIGURE 17
Vue générale vers le sud-ouest, secteur d'inventaire 5 (MAT-90-C-R1:25)



FIGURE 18
Vue générale vers le sud-est, secteur d'inventaire 7 (MAT-90-C-R1:28)

nord (5,20 m) de cet élément bétonné se retrouvent divers débris (métal, verre, porcelaine, plastique, bois) ainsi que des traces de combustion et de paille. Ces débris sont en continuité avec la surface bétonnée et on peut ainsi déduire les dimensions approximatives du bâtiment d'origine qui se chiffrent à 16,50 m (N-S) par 8,80 (E-O).

5.7 Secteur d'inventaire 7

Ce secteur se localise du km 12+260 au km 12+320. Huit sondages furent effectués à l'intérieur d'une matrice limoneuse compacte et tous s'avérèrent négatifs (voir figure 18).

RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique du tronçon de la route 195 à St-Jérôme-de-Matane réalisé sur le terrain en automne 1990 a permis de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques préhistorique et historique à l'intérieur des limites d'emprise des futurs travaux de réaménagement routier. Cette intervention s'est déployée sur sept secteurs d'inventaire.

Outre une inspection visuelle sur chacun des secteurs d'inventaire, 120 sondages archéologiques furent effectués afin d'identifier éventuellement les traces d'occupation humaine ancienne.

Plusieurs objets-témoins historiques furent retrouvés en stratigraphie à l'intérieur des secteurs d'inventaire. Toutefois, ils s'inscrivent tous dans un contexte de sol perturbé par l'agriculture. Ils ne sont associés à aucun bâtiment principal ou secondaire et la plupart se situent chronologiquement au vingtième siècle (la seule exception réside dans les fragments d'une pipe datant du troisième quart du 19e siècle; voir section 5.2). Ces divers indices matériels offrent un intérêt négligeable pour une meilleure compréhension de l'occupation euro-canadienne régionale et, par conséquent, ne représentent pas un impact négatif pour le déroulement des travaux de réaménagement de la route 195.

Un seul sondage, localisé dans l'unité d'inventaire 3 près du chaînage 11+380 contenait un indice culturel (éclat de chert) associé à une occupation amérindienne indéterminée. Les sondages additionnels effectués en périphérie du sondage positif n'ont toutefois apporté aucune nouvelle donnée sur cette

occupation. Bien que situé dans un champs ayant été historiquement labouré et cultivé, le contexte stratigraphique ne dévoile aucune trace apparente de perturbation.

Selon les données recueillies sur le terrain, nous croyons que la présence de l'éclat de chert ne représente qu'un élément isolé non associé à un site et ne témoigne que du passage fugace d'amérindiens; il faut également envisager qu'il peut représenter un élément associé à la marge orientale d'un espace occupé par un groupe amérindien. La seconde interprétation laisse suggérer la présence du site archéologique sous la route actuelle ou plus vers l'ouest au-delà des limites d'emprise sur un replat surplombant la rivière Matane.

A cause de l'absence de recherches archéologiques dans la région de Matane, les modalités de l'occupation amérindienne préhistorique demeurent peu connues. Malgré le caractère hypothétique de la présence d'un site archéologique, il est recommandé d'effectuer une surveillance archéologique lors du décapage de la couche organique dans la section comprise entre le km 11+370 et 11+390.

Cette intervention, réalisée au début des travaux de réaménagement routier, permettrait de préciser davantage le statut de ce site (objet isolé ou en association) et d'enrichir, éventuellement, nos connaissances de l'occupation amérindienne préhistorique de la vallée de la rivière Matane.

OUVRAGES CONSULTÉS

ARKEOS, 1985

Fouilles archéologiques au site DhDm-1 (station 11), Sainte-Marthe-de-Gaspé . Rapport remis au service de l'Environnement du ministère des Transports du Québec.

AUBERT DE LA RUE, E., 1941

Région du lac Matapédia, partie des comtés de Matane, Matapédia et Rimouski . Ministère des Mines et des Pêcheries maritimes (Québec), rapport géologique no 9.

BARRE, G., 1978

Cap-Chat (DgDq-1) un site du Sylvicole moyen en Gaspésie (2e édition revue et augmentée). Ministère des Affaires culturelles du Québec, Les Cahiers du Patrimoine 1.

BELAND, J., 1957

Rapport préliminaire sur la région de Ste-Félicité - Grosses-Roches, district électoral de Matane . Ministère des Mines (Québec), R.P. no 339.

BENMOUYAL, J., 1981

North Gaspé Prehistory; A contribution to Québec Archaeology. Thèse de doctorat, département d'Archéologie, Simon Fraser University.

BENMOUYAL, J., 1987

Des Paléindiens au Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire . Ministère des Affaires culturelles, direction de l'Est du Québec, dossier no 63.

BLANCHETTE, L., 1984

La tradition maritime de Matane (1534-1984) . Publication de la Société d'Histoire et de Généalogie de Matane.

BOUDREAU, L., 1982

Faits nouveaux sur la Seigneurie de Matane (1677-1870) . Publication de la Société d'Histoire de Matane.

DIONNE, J.C., 1977

" La mer de Goldwaith au Québec ", Géographie Physique et Quaternaire , XXI (1-2): 61-80.

GAGNON, A., 1945

Monographie de Matane

HETU, B. et J.T. GRAY, 1980

" Evolution postglaciaire des versants de la région de Mont-Louis, Gaspésie ", Géographie Physique et Quaternaire , 34(2): 187-208.

LABELLE, C. et P. RICHARD, 1984

" Histoire postglaciaire de la végétation dans la région de Mont-Saint-Pierre, Gaspésie, Québec " , Géographie Physique et Quaternaire , 38(3): 257-274.

LALEMANT, H., 1649

" De l'hivernement du Père Druilletes avec les Sauvages ", Relation (...) en la Nouvelle France en l'année 1648 , pp. 27-32 in Relation des Jésuites 1647-1655 , Tome 4 (1972).

MORNEAU, F., 1989

Aperçu méthodologique et caractérisation éco-géomorphologique des sites archéologiques et des unités de paysage; étude de potentiel archéologique des tronçons 15 et 16 de la route 132, péninsule gaspésienne. Service de l'Environnement, ministère des Transports du Québec, division des études environnementales Est.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (Service de l'Environnement), 1989

Étude de potentiel archéologique, route 132, tronçons 15 et 16. Document interne.

PARENT, M. et ALS, 1985

"Paléogéographie du Québec méridional entre 12500 et 8000 BP", Recherches amérindiennes au Québec 15(1-2): 17-38.

WALKER, I., 1966

"Clay Pipe Makers in Quebec". Letter to the (Montreal) Gazette, october 5th.

WALKER, I., 1971

"Nineteenth-Century Clay Tobacco Pipes in Canada". Ontario Archaeology 16: 19-35.

CARTOGRAPHIE ANCIENNE

BALLANTYNE, D.S., 1856 : Plan de la Seig' Matane, Archives Publiques du Canada (NMC 16263 1856)

ANONYME, 1857: Map of the Counties of Gaspé and Bonaventure, Archives Publiques du Canada (C-79122 1857).

CARTE TOPOGRAPHIQUE

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources, Service de la cartographie, 1984:
Matane, 22B 13-200-0102 ; échelle 1:20 000

PHOTOGRAPHIES AERIENNES

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources, service de la cartographie, 1983:

Ligne de vol	Numéro	Echelle
Ø-80536	218	1:15 000
Ø-80538	23	1:15 000

PLAN DE CONSTRUCTION

Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, 1989:
Construction de la chaussée, route 195, plan d'aménagement (CH-83-17-1021, 10/10).

1 carte pliée en pochette

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 128 284